

# Débat sur le collège Saint-Amour : Christian Bretin réagit

Mardi 28 mai, la réunion de concertation entre élus et parents d'élèves avait donné lieu à des différends, concernant le collège de Saint-Amour. La ville aimerait que plus d'élèves y soient scolarisés, ce à quoi sont opposés nombre de parents. Christian Bretin, maire de Cousance réagit.

« Le collège de Saint-Amour est aujourd'hui à l'origine de débats et de décisions qui ont un impact technique, financier et humain. Il doit aujourd'hui faire l'objet de travaux très importants en termes d'adaptation et de mise aux normes qui sont la conséquence de défauts d'entretien trop souvent repoussés. Face à cette situation, le conseil départemental a pris la juste décision de procéder aux travaux nécessaires. » Mardi 28 mai, la réunion de concertation entre élus et parents d'élèves avait viré à l'affrontement verbal. Ces derniers préférant que leurs enfants restent scolarisés à Cuiseaux (lire notre édition du 30 mai).

« Nos conseillers départementaux, Hélène Pélissard et Jean Franchi, ont approché leurs homologues de Saône-et-Loire en vue d'as-



Des travaux sont en projet au collège de Saint-Amour. Archive Progrès/Philippe BEAUVE-RECORDON

socier les deux collèges que sont Saint-Amour et Cuiseaux en vue d'un accord de partenariat. Malheureusement, je déplore la fin de non-recevoir qu'ont opposée les élus de Saône-et-Loire, explique le maire de Cousance. Dans le compte rendu de la délibération du conseil communautaire du 30 janvier 2019 relatif à ce sujet, il est noté la volonté "d'entreprendre une démarche auprès des maires et des parents d'élèves des

communes concernées pour mener à bien ce projet" »

« Une légitime réaction des parents d'élèves »

Et d'ajouter : « Ces réunions de concertation ne s'étant pas déroulées, elles ont entraîné une vive et légitime réaction des parents d'élèves du secteur de l'école de Cousance lors de la réunion de présentation du

projet mardi 28 mai. » Les parents d'élèves pointaient du doigt l'augmentation du temps passé dans les transports scolaires et la fatigue de leurs enfants.

« Considérant le bien fondé de ces arguments, je rajouterai qu'il y a trente-cinq ans, des élus locaux ont négocié afin de donner la possibilité aux enfants de l'école de Cousance d'intégrer le collège de Cuiseaux pour des raisons de confort et de proximité évidentes.



« La présence d'un collège proche, accessible à nos jeunes Cousançais, constitue un incontestable atout. »

Christian Bretin, maire de Cousance

Aussi, revenir à la situation antérieure serait incontestablement préjudiciable à l'égard de nos enfants. »

Christian Bretin conclut : « Depuis toutes ces années, des liens affectifs forts se sont créés avec le collège de Cuiseaux générant ainsi un vrai sentiment d'appartenance à un même bassin de vie. En ce sens, la présence d'un collège proche, accessible à nos jeunes Cousançais, constitue un incontestable atout. »